

## **Enquête sur le Coût de la Main-d'Œuvre en 2004 (ECMO 2004)**

### **1. Service producteur**

Division Salaires et Revenus d'Activité.  
Département de l'Emploi et des Revenus d'Activité.  
Direction générale de l'INSEE.

### **2. Intitulé de l'enquête**

Enquête Coût de la Main-d'Œuvre en 2004 (ECMO 2004)

### **3. Objectifs généraux de l'enquête**

Cette enquête a pour objet de mesurer le coût salarial par activité détaillée et de le comparer aux niveaux des coûts des autres pays de l'Union européenne. Il s'agit principalement d'évaluer un coût par heure effectivement travaillée, ce qui permet de tenir compte des différences européennes dans la durée du travail, des congés et des absences. Le questionnaire décompose le coût et le volume de travail en différents éléments qui permettront d'appréhender le coût moyen salarial et la structure détaillée de ce coût par taille d'entreprise, par région et par activité. Les résultats seront utilisés pour le calage de l'indice de coût horaire du travail (ICHT-TS). Ils serviront à la construction (et au calage) d'un indice du coût du travail (Labour Cost Index) qui doit entrer en production en 2005 dans un cadre européen.

### **4. Origine de la demande et utilisateurs potentiels des résultats**

Cette enquête est régie, comme l'Enquête Structure des Salaires, par le règlement européen cadre n° 530/1999 du 9 mars 1999 et, plus spécifiquement, par le règlement communautaire n° 1726/1999 du 27 juillet 1999. Outre EUROSTAT et la Banque Centrale Européenne, qui sont à l'origine de la demande, les entreprises utilisent fréquemment l'ICHT-TS pour la révision de leurs contrats. Cette enquête intéresse de plus tous les services étudiant la compétitivité, au niveau sectoriel ou territorial.

### **5. Principaux thèmes abordés**

Les différentes composantes de la rémunération brute totale, les charges patronales légales et conventionnelles versées aux divers organismes sociaux, et les autres éléments du coût du travail (épargne salariale, mais aussi les dépenses de formation) et le volume de travail sur l'ensemble de l'année dans l'établissement.

### **6. Place dans le dispositif statistique existant sur le même sujet ; apport à la connaissance du domaine par rapport à d'autres sources (enquêtes ou fichiers administratifs)**

Les déclarations annuelles de données sociales (DADS) permettent de connaître le niveau et la distribution des salaires bruts au sein de chaque établissement mais non l'importance des charges patronales effectivement supportées par les entreprises, ni les autres éléments du coût du travail (épargne salariale, dépenses de formation, ...). Cette enquête, grâce au noyau de questions communes avec l'enquête sur la structure des salaires, permet un suivi bisannuel de la structure des rémunérations et des charges patronales. En lien avec les DADS, elle permettra de fournir des données sur le coût du travail selon la structure des qualifications.

## **7. Unités enquêtées, champ de l'enquête et nombre d'unités enquêtées**

L'unité enquêtée est l'établissement. Le champ de l'enquête concerne l'ensemble des établissements relevant d'une entreprise de 10 salariés et plus des secteurs C à K de la NACE-Rev1. L'extension de la couverture sectorielle aux secteurs M, N et O demandée par EUROSTAT impliquera certainement une collecte classique dans le secteur O et peut-être également dans les secteurs M et N. 20 à 25 mille établissements seront enquêtés (environ 20 000 pour le champ déjà connu, C à K, et quelques milliers pour l'extension aux nouveaux secteurs). Les questionnaires comporteront un volet salarié (noyau de questions communes aux enquêtes coût de la main-d'œuvre et structure des salaires) Ce dernier, couvrant un échantillon de 4 à 26 salariés tiré dans la DADS par l'Insee, comportera une dizaine de questions individuelles sur les éléments de la rémunération et les charges patronales afférentes. Le nombre total de salariés pour lesquels des données individuelles seront recueillies sera d'environ 200 à 250 mille.

## **8. Période de collecte (même approximative) et service réalisant la collecte**

L'envoi des questionnaires est prévu pour la mi-mai 2005. La collecte sera arrêtée fin décembre. Elle sera réalisée par des directions régionales disposant d'un réseau d'enquêteurs d'entreprise.

## **9. Impact sur l'unité enquêtée et notamment temps de réponse maximum au questionnaire**

L'enquête Coût de la main-d'œuvre a toujours été une enquête difficile. Le temps moyen de remplissage d'un questionnaire a été estimé, lors des tests de l'ECMO 2000, à quatre heures.

## **10. Comité de concertation : composition effective ou envisagée**

Le groupe de pilotage réunit outre les représentants du Département Emploi et Revenus d'Activité, des représentants de la Direction des Statistiques d'Entreprises, des Directions régionales, de la DARES, de l'UMS et de la DSOMD.

Par ailleurs, les partenaires sociaux seront consultés par l'Insee au printemps 2004 sur ce questionnaire.

## **11. Diffusion des résultats**

Les résultats de l'enquête seront transmis à Eurostat au plus tard à la fin du mois de juin 2006. Des retours d'information seront envoyés, à la même période, aux entreprises répondantes. Les différents tableaux de résultats seront publiés dans la collection INSEE-RESULTAT et, comme pour les enquêtes antérieures, un INSEE-Première rendra compte de ces résultats avec une dimension internationale. Enfin, des travaux pourront être réalisés sur le coût du travail par niveau de qualification.